

Le 30 novembre 2012

Le Chef d'établissement

A ma demande l'Agence Régionale de Santé (ARS) m'a transmis par mail un rapport succinct sur les constatations faites à l'issue de l'intervention des services de secours le 22 novembre 2012.

« J'ai pu m'entretenir dans l'après midi du 29 novembre 2012 avec le lieutenant des pompiers puis les médecins urgentistes de Bernay et Evreux.
Aucun toxique atmosphérique n'a été mis en évidence par les sapeurs-pompiers.
Aucun signe objectif pouvant faire évoquer une intoxication collective n'a été observé chez les élèves examinées à l'hôpital ; les recherches de monoxyde de carbone dans le sang ou l'air expiré étaient négatives.
Le diagnostic est pour nous celui d'un syndrome collectif psychogène*, déclenché cette fois par le malaise d'une élève. L'apparente récurrence (après un épisode similaire en février 2012) est également en faveur de ce diagnostic. »

Dr Bruno VION

Agence régionale de santé (ARS) de Haute-Normandie

* réaction d'imitation comportant une part de simulation.

Nous souhaitons que ces informations rassurantes permettent à tous, parents et enfants, de retrouver une sérénité mise à mal par la diffusion de rumeurs qui se révèlent totalement infondées.

L'infirmière,

Le Principal,